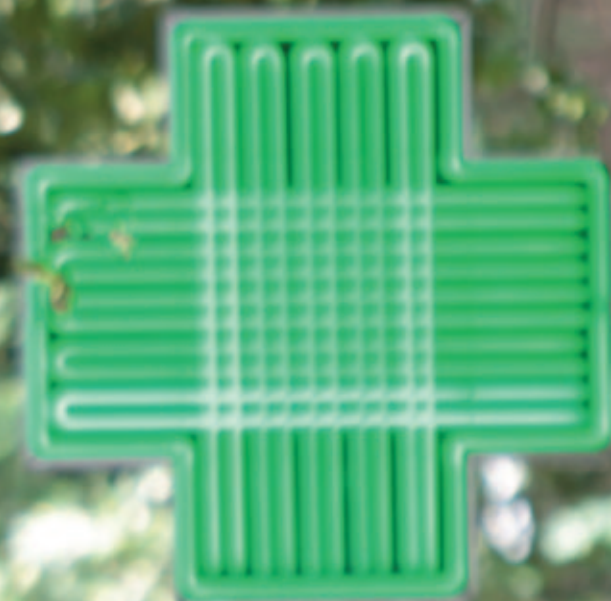
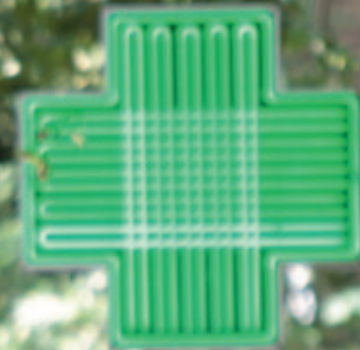


Réseaux sociaux : Les nouveaux fossoyeurs des bonnes causes !





Réseaux sociaux : Les nouveaux fossoyeurs des bonnes causes !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacien

À l'heure où la profession pharmaceutique connaît, dans de nombreux pays, un vrai tournant avec un renforcement du rôle du pharmacien, la pratique officinale marocaine stagne depuis des décennies. Cette situation ne peut malheureusement que perdurer tant que les instances professionnelles n'ont pas trouvé l'alchimie nécessaire pour relever les nombreux défis qui se dressent devant la profession.

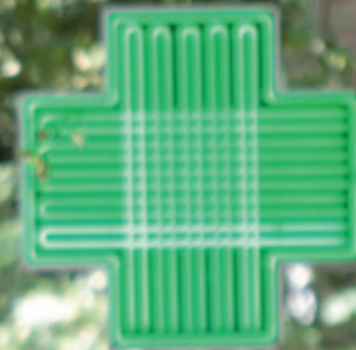
Le projet de loi 98-18 relative à l'Ordre national des pharmaciens est en discussion depuis des années et sa promulgation pourrait

demander, dans le meilleur des cas, plusieurs mois supplémentaires. En attendant, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), qui ne communique plus avec ses deux Conseils régionaux, nous interpelle au sujet de la légitimité des instances ordinales à représenter les pharmaciens et à parler en leurs noms.

En effet, le CNOP dont le président continue à se démener pour assurer le «minimum syndical» est dans l'incapacité de jouer le rôle qui lui incombe, notamment en matière de régulation du secteur. Cette instance ne peut



Chronique



pas non plus s'ériger en une vraie force de proposition à même de faire évoluer la profession et la défendre vis-à-vis d'autres intervenants qui ont les yeux rivés sur le monopole du pharmacien.

Pour essayer de comprendre ce qui leur arrive, un grand nombre de pharmaciens s'est rué sur les réseaux sociaux. Mais force est de constater que la transformation des idées nobles échangées à travers les forums en initiatives concrètes n'a pas lieu. Le plus souvent, les débats s'éternisent et les pharmaciens finissent par désespérer de voir émerger des leaders capables de leur

servir autre chose que de belles phrases et des promesses sans lendemain.

Certains pharmaciens sont persuadés que la promulgation de la loi 98-18 suffirait, à elle seule, à effacer tous leurs problèmes, mais il n'en est rien ! La profession a besoin d'une vraie remise en question et d'une transformation disruptive.

Pour commencer, le pharmacien doit entamer une mise à niveau et une démarche qualité afin d'améliorer ses pratiques.

Ensuite, les organismes

professionnels doivent revoir leur mode de fonctionnement. Une structure ne peut parler qu'au nom des pharmaciens qui en sont membres, et elle ne peut le faire que si elle respecte à la lettre les textes qui la régissent.

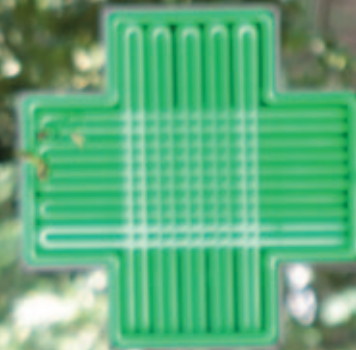
Et pour finir, la profession doit adopter une méthodologie optimisée pour traiter tous les dossiers, non sans avoir brossé un état des lieux et prioriser les différents chantiers.

Cette approche au demeurant basique, ne peut donner l'effet escompté que si les pharmaciens entretiennent de bonnes relations entre eux et

avec l'administration. Celle-ci est la seule à pouvoir mettre fin à la situation de blocage que connaît la profession.

Dans le cas contraire, nos échanges sur les réseaux sociaux ont de beaux jours devant eux !

Actualités



Canada : les pharmaciens autorisés à prescrire des médicaments contre le zona et des contraceptifs oraux

Les pharmaciens exerçant dans le Nouveau-Brunswick au Canada peuvent désormais prescrire des contraceptifs oraux ainsi que des médicaments utilisés dans la prise en charge du zona. Ces services seront rémunérés par le gouvernement de cette Province.

Cette initiative a pour objectif de «réduire les temps d'attente et d'accroître l'accès aux soins primaires en mettant à profit les compétences et la formation des pharmaciens», a indiqué la ministre de la Santé,

Dorothy Shephard.

Cette nouvelle mission a été saluée par Andrew Drover, président de l'Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick qui estime



que le financement public de ces deux nouveaux services en pharmacie améliorera grandement l'accès à la contraception et aux traitements du zona.

Source : <https://ici.radio-canada.ca>

France : l'ANSM autorise un accès compassionnel pour l'utilisation de 2 bactériophages dans la prise en charge des infections ostéo-articulaires

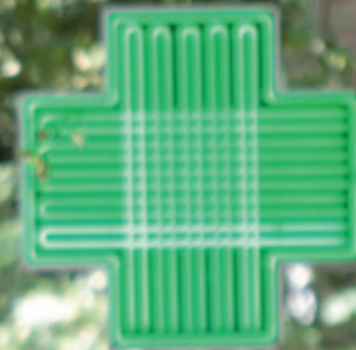
Dans un point d'information mis en ligne le 10 juin 2022, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM - France) a indiqué qu'elle autorise désormais l'accès compassionnel (AAC) à deux bactériophages

anti-Staphylococcus aureus dans le traitement d'infections osseuses et ostéo-articulaires graves documentées à Staphylococcus aureus chez des patients ne pouvant pas prendre part à un essai clinique et accéder à la phagothérapie dans un cadre sécurisé.

La phagothérapie fait appel à des virus et constitue une approche complémentaire à l'antibiothérapie qui permet de



Actualités



prendre en charge des patients en impasse thérapeutique. Ces virus ont la capacité d'infecter sélectivement des bactéries. Leur utilisation à visée thérapeutique repose sur un mécanisme de lyse bactérienne.

Leur efficacité doit cependant être démontrée par des essais cliniques, sachant qu'à ce jour, aucun médicament contenant des bactériophages ne dispose d'une Autorisation de mise sur le marché (AMM) ni en Europe, ni aux États-Unis.

Ces bactériophages anti-Staphylococcus aureus baptisés PP1493 et PP1815 sont indiqués chez l'adulte et l'adolescent dans le traitement des infections osseuses et ostéo-articulaires graves documentées à Staphylococcus

aureus, lorsque le pronostic vital ou fonctionnel est engagé, et en situation d'impasse thérapeutique, en application locale ou en injection in situ.

Le recours aux bactériophages dans le cadre de l'AAC pourra être considéré pour des patients qui ne peuvent pas participer à un essai clinique (PhagoDAIR I). L'utilisation de ces bactériophages est réservée à l'usage hospitalier. Elle est soumise à une procédure de surveillance étroite de la part de l'ANSM par le biais d'un protocole d'utilisation thérapeutique et de recueil de données d'utilisation et de sécurité.

L'ANSM conditionne chaque utilisation par une demande de prescription qui doit être

validée par un avis collégial donné par un centre de référence des infections ostéo-articulaires complexes (Crioac). Cela tiendra compte du résultat d'un phagogramme qui est exigé pour tester l'activité de chaque bactériophage sur la bactérie responsable de l'infection.

Source : ANSM

Cancer du rectum : un essai clinique révèle que le dostarlimab est efficace à 100%

12 patients atteints de cancer du rectum et traités aux États-Unis dans le cadre d'un essai clinique par le dostarlimab ont tous connu une rémission.

Les chercheurs du Memorial

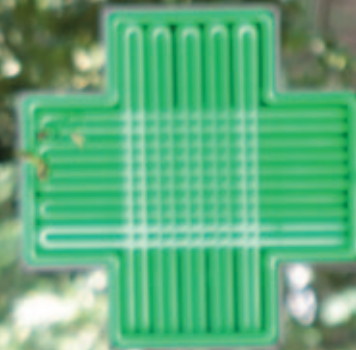
Sloan Kettering Cancer Center ont testé l'efficacité de cet anticorps monoclonal dans la prise en charge d'un cancer du rectum localisé de stade II ou III et dont la tumeur contenait une mutation génétique spécifique (V600E du gène BRAF).

Ces cas sont généralement traités par chimiothérapie et radiothérapie néoadjuvantes suivies d'une résection chirurgicale du rectum.

Les patients qui ont pris part à l'essai clinique se sont vus administrer 500 mg de dostarlimab toutes les 3 semaines durant une période de 6 mois.

«Tous les patients ont présenté une réponse clinique complète au dostarlimab, sans aucun

Actualités



signe de tumeur sur l'IRM, l'évaluation endoscopique, le toucher rectal ni sur la biopsie», indique le rapport de l'essai clinique.

Les auteurs de l'étude indiquent qu'aucun effet secondaire n'a été notifié. Ils ont également indiqué qu'aucun cas de progression ou de récurrence de la maladie n'a été rapporté au cours du suivi (de 6 à 25 mois selon les patients). Aucun patient n'a eu besoin, après le traitement par le dostarlimab, d'une chimiothérapie, d'une radiothérapie ou d'une intervention chirurgicale.

Les résultats de ces travaux publiés dans le «New England Journal of Medicine» ont été présentés au début du mois de juin au Congrès organisé par

l'Association des oncologues américains (ASCO) à Chicago.

Les experts, qui ont accueilli ces résultats avec beaucoup de satisfaction, estiment que cet essai doit être reproduit sachant que le nombre de patients est réduit et qu'ils présentent tous une mutation cancéreuse spécifique. Un suivi plus long doit également être envisagé pour confirmer les résultats obtenus. Les résultats de ces travaux ont été présentés au début du mois de juin au Congrès organisé par l'Association des oncologues américains (ASCO) à Chicago et publiés dans le «New England Journal of Medicine».

Les experts qui ont accueilli ce résultat avec beaucoup

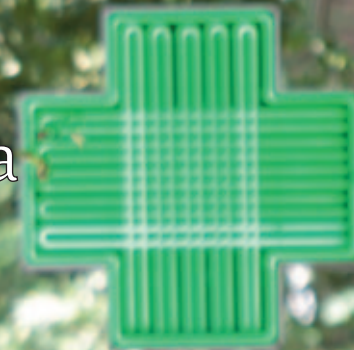
de satisfaction estiment que cet essai doit être reproduit sachant que le nombre de patients est réduit et qu'ils présentent tous une mutation cancéreuse spécifique. Un suivi plus long doit également être envisagé pour confirmer les résultats obtenus.

Le dostarlimab est commercialisé par GlaxoSmithKline sous la désignation JEMPERLI®.

Source : <https://www.capital.fr>



Journée nationale pharmaceutique des Doukkala



Le Syndicat des pharmaciens de la Province d'El Jadida a organisé le samedi dernier la 10^e édition de la Journée nationale pharmaceutique des Doukkala sous le thème : «Régionalisation des Conseils de l'Ordre : Attentes de la Profession et Limites du Projet de Loi 98-18.»

Cette thématique a été brillamment traitée par Pr Mohamed Meiouet qui a passé en revue les différents articles et dispositions de ce projet. Il a par la même occasion pointé du doigt certaines dispositions qui pourraient compliquer, voire hypothéquer la mise en application de ce projet de loi.

Le comité d'organisation de cette journée a aussi prévu une

session dédiée à la lutte contre le circuit illicite des Médicaments et Produits de Santé. Lors de cette session, M. Mohamed Sabri, président du Syndicat des pharmaciens de la Province d'El Jadida a fait part à l'assistance des dépassements récurrents qui affectent le circuit de distribution des médicaments et des produits de santé. L'utilisation des réseaux sociaux et des sites de vente en ligne ont facilité ces trafics illicites.

Maitre Abdelhak DAHBI, Chef d'Unité des Contentieux, Présidence du Ministère Public (Rabat), a présenté les tenants et les aboutissants de cette problématique et a conclu sa présentation en exhortant les pharmaciens à recourir plus



Hommage rendu par le Syndicat des pharmaciens de la Province d'El jadida à Mme Rabia MORTAJI (El Jadida), Mme Leila AMMAR

souvent à la justice pour faire valoir leurs droits et protéger la santé de leurs concitoyens.

D'autres thématiques et formations ont été suivies avec beaucoup d'intérêt, et un des moments les plus émouvants de cette journée a été l'hommage rendu par le Syndicat à trois consœurs

ayant occupé par le passé des postes de responsabilité au sein de leur syndicat.

Cette journée a tenu ses promesses et a surtout permis de rapprocher les nouveaux pharmaciens de la région de leurs aînés.

Journée nationale pharmaceutique des Doukkala en photos



M. Mohamed Sabri



M^e Abdelhak Dahbi



P^r Mohamed Meiouet

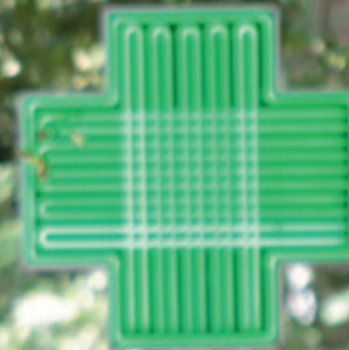


Séance : Lutte contre le circuit illicite des médicaments et des produits de santé



Assistance

Nouveaux au Maroc



CARIBAN 10 MG / 10 MG, Gélule à libération modifiée

LABORATOIRE : VERSALYA

COMPOSITION : Doxylamine | pyridoxine

CLASSE THERAPEUTIQUE :

Antihistaminiques à usage systémique

PRESENTATION : Boite de 24

PPV : 249.00 DHS

[Lien](#)



VENOREINE, Comprimé

LABORATOIRE : COOPER PHARMA

COMPOSITION :

Aescine | Ruscogénine | Proanthocyanidine | Vitamine C

INDICATION (S) : Veinotonique

PRESENTATION : Boite de 60

PPC : 159 DHS

[Lien](#)



VENOREINE, Comprimé

LABORATOIRE : COOPER PHARMA

COMPOSITION :

Aescine | Ruscogénine | Proanthocyanidine | Vitamine C

INDICATION (S) : Veinotonique

PRESENTATION : Boite de 30

PPC : 99 DHS

[Lien](#)



OLIPEN 500 MG / 62.5 MG / 100 MG, Poudre pour suspension buvable en sachet dose

LABORATOIRE : SOTHEMA

COMPOSITION :

Amoxicilline | Acide clavulanique | Cinéol

CLASSE THERAPEUTIQUE : Antibiotique, pénicilline avec inhibiteur des bêtalactamases associés au cinéol

PRESENTATION : Boite de 12

PPV : 87.80 DHS

[Lien](#)



OLIPEN 500 MG / 62.5 MG / 100 MG, Poudre pour suspension buvable en sachet dose

LABORATOIRE : SOTHEMA

COMPOSITION :

Amoxicilline | Acide clavulanique | Cinéol

CLASSE THERAPEUTIQUE : Antibiotique, pénicilline avec inhibiteur des bêtalactamases associés au cinéol

PRESENTATION : Boite de 16

PPV : 117.10 DHS

[Lien](#)



OLIPEN 500 MG / 62.5 MG / 100 MG, Poudre pour suspension buvable en sachet dose

LABORATOIRE : SOTHEMA

COMPOSITION :

Amoxicilline | Acide clavulanique | Cinéol

CLASSE THERAPEUTIQUE : Antibiotique, pénicilline avec inhibiteur des bêtalactamases associés au cinéol

PRESENTATION : Boite de 24

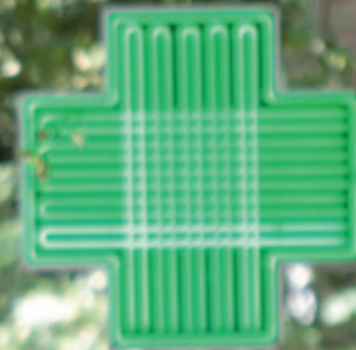
PPV : 154.60 DHS

[Lien](#)



Medicament.ma

Prochainement



RABAT

XVe ÉDITION DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES D'INTERNAT ET DE RÉSIDANAT EN PHARMACIE

17 et 18 juin 2022 - Rabat

[Lire la suite](#)

OUJDA

18EME JOURNÉES PHARMACEUTIQUES DE OUJDA & 11ÈME PRIX

1 juillet 2022 -

[Lire la suite](#)



D'autres journées : [lien](#)